

BUDGET PREVISIONNEL ¹

DEPENSES ²		RECETTES	
Frais de location (a)		Autofinancement	50,00
Frais de transport (b)	695,00	Participation des personnes (d)	
Boissons et alimentation		10 ^e x 50 P	500,00
Achat de fournitures (c)		Autres financements	
Assurance			
Tracts, affiches	50,00		
Taxes (SACEM)		Aide demandée au PIC	995,00
Divers			
Visite horloge 6,50 x 50	325,00		
St Joseph 9,50 x 50	475,00		
Valorisation du bénévolat		Don des bénévoles	
Sous-total des dépenses engagées		
Financement d'un autre projet (e)			
Total	1545,00.	Total	1545,00.

¹ **Ne pas inscrire les centimes**

² **Joindre impérativement les devis**

(a) Si le local d'une association est utilisé, assurez-vous que celle-ci est protégée pour accueillir votre événement.

(b) Pour les voyages collectifs, le Règlement intérieur indique les conditions suivantes :

- avoir fait l'objet d'une animation préalable sur le quartier, afin de contribuer à leur autofinancement ;
- être encadrés par plusieurs adultes (autorisation parentale pour les mineurs non accompagnés de leurs parents) ;
- être couverts par une assurance ;
- contenir une activité à finalité éducative ou culturelle.

(c) Ce poste exclu les investissements matériels ; seuls les consommables et petits matériels servant à organiser l'action (papier, colle, etc.) sont pris en compte.

(d) La contribution financière ou matérielle des participants bénéficiaires du projet est indispensable. Cette participation doit représenter au moins 10 % du montant de l'aide demandée au PIC.

(e) Si des bénéfices générés par l'action sont destinés à financer une opération (sorties, voyages, dons à une organisation caritative, etc.), il est impératif d'en indiquer le montant.

SIGNATURES DES PORTEURS DU PROJET

Fait à : Roubaix Date : 24/06/2021

J. L. L. L.